



Les Echos d'Aussevielle



Mairie d'AUSSEVIELLE
Rue Gozes Abadies
64230 AUSSEVIELLE

Tél. : 05 59 68 62 06
Fax : 05 59 68 70 26

Courriel :
aussevielle.mairie@wanadoo.fr

site : <http://www.aussevielle.fr>

Site Mairie de PAU :
<http://www.pau.fr/>

Charme d'antan

Une Maison Ancienne à Aussevielle



Le Plan d'Aménagement et de Développement Durables Intercommunal (PADDi)

Le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) est créée, regroupant 31 communes représentant 162 000 habitants.

Plusieurs compétences initialement portées par les communes sont transférées à la nouvelle collectivité, **notamment l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).**

Ce document d'urbanisme majeur vient remplacer les documents d'urbanisme (PLU, cartes communales) de chaque commune.

Selon l'article L151-5 du Code de l'Urbanisme le PADDi définit :

- *Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que de la politique de la préservation ou de la remise en bon état des continuités écologiques.*

- *Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.*

Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles.

Les orientations du PLUi s'appuient sur un certain nombre de plans et schémas comme :

- l'habitat et le Plan Local de l'Habitat (PLH),
- l'économie et le plan stratégique de développement économique,
- les déplacements et le Plan de Déplacement Urbain (PDU),
- l'énergie, l'air et le climat et le Plan Climat Air et Energie du territoire (PCAET),
- le numérique et le plan de déploiement de la fibre numérique.

Après plusieurs mois de réunions et autres conférences impliquant les élus des 31 communes, tous les techniciens des communes et de l'agglomération, l'AUDAP (Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées), le CAUE64 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est présenté à la population dans le cadre d'une enquête publique qui se déroule **de juin à octobre 2018.**

Le PLUi concerne tous les habitants : propriétaires, locataires, chefs d'entreprise, agriculteurs, commerçants, étudiants, associations.....

Des débats et des échanges sont organisés sur tout le territoire de l'Agglomération dans le cadre de réunions publiques, d'une exposition et de conférences, de débats thématiques et de visites de sites à l'échelle du territoire.

Tous les habitants peuvent s'exprimer et formuler des observations et propositions :

- dans le registre mis à disposition dans les mairies et au siège de la Communauté d'Agglomération,
- par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération,
- par mail : concertation. plui@agglo-pau.fr

Enfin, le PLUi, **nouveau document d'orientation et de planification du territoire de la CAPBP** conditionne le règlement devrait être mis en œuvre d'ici la **fin de l'année 2019.**

Jacques Locatelli

Le BUDGET

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2017
011 Charges à caractère général	111 340,45
012 Charges de personnel	182 168,38
65 Autres charges de gestion courante	69 209,62
66 Charges financières	14 975,55
TOTAL	377 694,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2017
013 Atténuation de charges	26 729,07
70 Produits des services	20 924,50
73 Impôts et taxes	288 983,01
74 Dotations et participations	101 554,31
75 Autres produits de gestion courante	4 095,00
76 Produits financiers	1,51
77 Produits exceptionnels	1 319,84
002 Excédent reporté	5 794,99
TOTAL	449 402,23

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2016
21 Groupe scolaire	4 630,36
23 Mairie	78 289,01
21 – 23 Dépenses non affectées	16 202,40
21 – 23 Salle	34 991,28
16 Emprunts	40 502,88
001 Déficit	55 050,23
TOTAL	229 666,16

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2017
13 Subventions mairie	53 224,18
10 FCTVA, taxe d'aménagement et 1068	128 908,80
TOTAL	182 132,98

TAUX D'IMPOSITION

Compte tenu des efforts financiers déjà demandés aux citoyens par l'Etat et après débat, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

➤ **Le maintien des taux d'imposition pour l'année 2018 comme suit :**

Taxes	TAUX de l'année 2017	TAUX votés en 2018	BASES 2018	PRODUITS 2018
T.H.	13,09	13,09	1 170 000	153 153
F.B.	11,99	11,99	668 000	80 093
F.N.B.	47,90	47,90	12 800	6 131
			TOTAL	239 377

COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai a été l'occasion de nous retrouver tous ensemble, jeunes et anciens, civils et militaires, Ausseviellois et Sirosiens, devant le Monument aux Morts d'Aussevielle pour nous souvenir de toutes celles et de tous ceux qui ont fait et qui font aujourd'hui encore le sacrifice de leur vie afin que nous vivions libres. Ainsi, un détachement de militaires nous a fait l'honneur de leur présence et les enfants du RPI ont participé et ont ponctué la cérémonie en entonnant avec enthousiasme le chant de la Marseillaise. Enfin, nous avons prolongé ce devoir de mémoire par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

B.LAZARO



L'ÉCOLE DES RÊVES



La réforme des rythmes scolaires initiée par V. PEILLON (ancien ministre de l'éducation nationale sous le quinquennat de F. HOLLANDE) et mise en place à AUSSEVIELLE depuis deux ans, va disparaître à la rentrée prochaine. En effet, après la consultation auprès des parents (70.21% favorable au retour à la semaine des quatre jours) et un vote de tous les membres de la communauté éducative lors du conseil d'école du 22 janvier dernier, il a été entériné le fait que l'école de SIROS et l'école des Rêves d'AUSSEVIELLE reviendraient au rythme de la semaine des quatre jours. Les communes environnantes ont fait également le même choix que nous dans l'intérêt des enfants.

Les horaires pour l'année 2018-2019 seront les suivants :

AUSSEVIELLE : 8h55 - 12h05 / 13h35 - 16h25

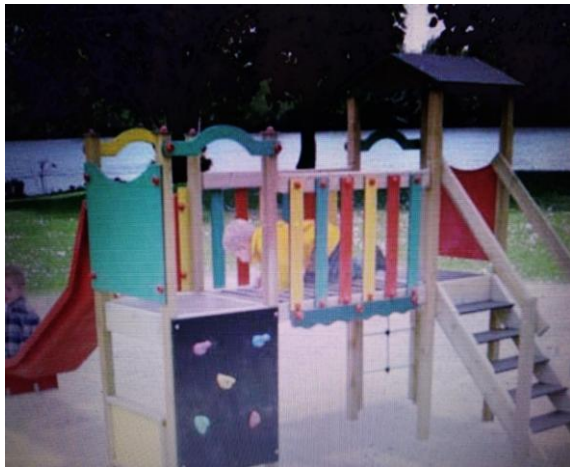
SIROS : 8h45 - 12h15 / 13h45 - 16h15

La commission des Affaires scolaires

LE NOUVEAU JEU DE L'ECOLE

Le jeu « nuage »

Lors de l'été 2018, un nouveau jeu remplacera celui de la cour de l'école des rêves, devenu vétuste. Celui-ci a été choisi par les maîtresses.



D. del ALAMO

DÉMÉNAGEMENT DU LOCAL TECHNIQUE

L'atelier municipal a déménagé. Un échange de locaux a été fait entre les locaux de Poey de Lescar, de l'agglo (local de l'ex Miey) et celui d'Aussevielle.

Nous avons ainsi pu récupérer un local plus grand dans lequel nous pouvons désormais stocker et ranger convenablement le matériel municipal.

un peu d'histoire

Syndicat Agricole de **AUSSEVIELLE**

PROCÈS-VERBAL de CONSTITUTION

L'an mil neuf cent quarante cinq le dix sept
 du mois de février à 20 heures, les paysans se sont
 réunis à **AUSSEVIELLE** en Assemblée Générale Constitutive
 pour créer le Syndicat Agricole s'étendant sur le territoire de
AUSSEVIELLE

Après avoir entendu les explications données par M. Aboumou
Buge Albat l'Assemblée a déclaré approuver les Statuts-types
 présentes qui resteront annexés au présent et établir le Syndicat Agricole
 régi par les lois du 21 mars 1884 et du 12 mars 1920.

Elle décide également de demander, après avis du C.D.A.A., à M. le
 Préfet des Basses-Pyrénées l'homologation du Syndicat ainsi créé.

Ont signé les membres présents ci-dessous proposés comme mem-
 bres du Conseil d'Administration :

Président : Aboumou Buge Albat
 Vice-Président : Lacoustette Albat
 Trésorier : Lacoustette Emile
 Secrétaire : Abanquet Loustau Pierre
 Membres : Bauli. Lonsacq Joseph
Baigts Germain
Sarat Pierre



ACTES DE VANDALISME

Encore et encore...

Le banc de l'abri bus, la vitre du bureau du Maire, les panneaux de signalisation arrachés et même volés...

Nous invitons les éventuels témoins à faire un signalement à la Mairie.

Il va sans dire que ces réfections sont à la charge de chaque contribuable.

BIENTOT 16 ANS ?

Pensez au recensement militaire.

Qui ? tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? à la mairie de votre domicile.

L'attestation de recensement militaire est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Le compostage, un geste pour la nature et moins de déchets pour nos poubelles.

Grâce au compostage, les épluchures de légumes ou autres déchets organiques sont valorisés, le compost ainsi obtenu profite à votre jardin, à votre potager, aux massifs de fleurs et aux arbres fruitiers. Le compostage permet de réduire ses déchets de cuisine ou de jardin en nourrissant le sol. Dans un bac prévu à cet effet, il suffit de déposer les épluchures de légumes, le marc de café, les fruits abîmés, les tontes de gazon, les mauvaises herbes... Ce mélange de déchets azotés, carbonés, grossiers et fins doit ensuite être brassé régulièrement pour être oxygéné afin de faciliter la décomposition sous l'effet de l'humidité et de divers organismes comme les bactéries, les champignons, les vers de terres, etc.

L'agglomération de Pau met à votre disposition gratuitement des composteurs ou lombricomposteurs, et la possibilité de se former à ces techniques.

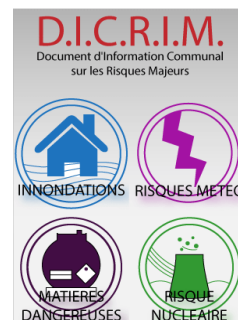
Pour plus de renseignements :

<http://www.agglo-pau.fr/au-quotidien/les-dechets/98-compostage/487-demander-un-composteur-gratuit-et-se-former.html>

DICRIM

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce document est obligatoire pour toutes les communes répertoriées à risque dans le dossier départemental des risques majeurs. Il s'agit d'un document ayant pour but d'informer les habitants de la commune des risques naturels et technologiques qui les concernent, des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre, ainsi que les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.



Notre commune est concernée par :

Des risques naturels :

Inondations, sismique, mouvement de terrain, climatique.

Des risques technologiques :

Transport de matières dangereuses, industriels (sites SEVESO).

Ce document est consultable à la Mairie durant les heures d'ouverture, ainsi que sur notre site.

PROXI VIGIE COESIO



Ce dispositif a été mis en place par le Département des Pyrénées Atlantiques en partenariat avec la Poste, pour lutter contre l'isolement des personnes et contribuer à promouvoir le maintien du lien social.

Lors de sa tournée le facteur sonne à la porte et prend des nouvelles. Si rien est à signaler il transmet un message au référent du service solidarité. En cas de problème il informe les services départementaux qui activent alors leurs réseaux afin d'évaluer la situation et la prise en charge. Cette phase de test est ouverte gratuitement à toute personne de plus de 60 ans, vivant seule ou en couple.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous inscrire en Mairie, ou appeler les services départementaux au 05 59 11 43 91.



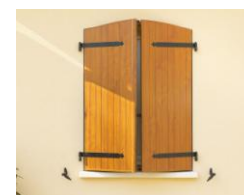
BONS GESTES EN CAS DE CANICULE ET FORTES CHALEURS

- Boire de l'eau plusieurs fois par jour pour s'hydrater
- Mouiller son corps et se ventiler
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de vos proches régulièrement
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes.



Les personnes souhaitant s'inscrire sur le registre nominatif du Centre Communal d'Action Sociale pour le plan canicule, peuvent le faire par courrier ou par téléphone à la Mairie.

La finalité de ce dispositif est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet.





**Relais
Accueil
Parents
Assistants
Maternels**

PAU Béarn
Pyrénées
Communauté d'Agglomération

Pyrénées
la crèche « La
; publics.

Le Relais Accueil Parents Assistants Mater
accueille parents, assistantes maternelles et
Ninoère », dans des locaux agrandis, spacie

Les parents y sont accueillis quand ils recherchent un mode d'accueil pour leur enfant, un
soutien pour l'embauche d'une assistante maternelle ou pour rencontrer d'autres parents dans
le cadre du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) afin d'échanger autour de la parentalité et
permettre à leur enfant socialisation et séparation progressive.

Les assistantes maternelles, accompagnées des enfants dont elles ont la responsabilité, sont
invitées à des d'animations et des temps d'échanges destinés à leur professionnalisation et
encadrés par les professionnelles du relais.

Le journal du RAPAM, « Echos du relais » est disponible chaque trimestre au relais pour
connaître le planning des animations et découvrir des articles pédagogiques et aussi des fiches
autour du métier d'assistante maternelle, sur des questions de législation ou encore sur la vie
du relais.

Pour tout renseignement :

RAPAM 4 rue principale 64290 Poey de Lescar

05 59 68 86 37 mail : rammiey@agglo-pau.fr

HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'association Histoire et Patrimoine vous
invite à son prochain concert **VOIX et
HARPES** qui aura lieu le dimanche 24 Juin
à 17h. *participation libre*

En l'honneur de la St Jean Baptiste, patron de
l'église, programme de musiques profanes et
sacrées ; les Quat'harpes, accompagneront un
petit chœur de huit personnes. Un beau
moment musical en perspective qui se terminera
toute proche.

Nous serons heureux de vous y rencontrer.

A VENIR :

Dimanche 16 septembre, Journée du Patrimoine et concert du groupe ALIENOR
d'AQUITAINE dans la grange Margalide à 16h 30 (participation libre), suivi d'un buffet.

Dimanche 3 novembre, à Béhus, (à côté de Peyrehorade) à 17 h spectacle historique et
musical **INCROYABLES DESTINS**. Deux musiciens soldats dans les tranchées, Lucien
Durosoir et Maurice Maréchal, scénario et mise en scène Cl. Poubtan Cousté, récitants
P.Poubtan-cousté et B.Dutillet, avec la participation du quatuor Christéma pour les chants
d'époque et Nathalie Biarnès au piano ; montage vidéo par aussevielle@info, éclairages: la
Ritournelle.

Jeudi 8 novembre après midi, spectacle pour les scolaires de Lescar.

Vendredi 9 novembre, même spectacle tout public, à 20H30 dans la salle des fêtes de
Lescar, allée des Prés.

Samedi 10 novembre, même spectacle à 17H, salle des sports de Denguin

Dimanche 11 novembre, même spectacle dans la salle des fêtes de Taron



ASC SIROS AUSSEVIELLE

L'ASC Siros-Aussevielle a eu le plaisir de s'associer avec l'association du temps libre et le foot de Siros pour organiser une belle journée de carnaval. Le défilé regroupant un nombre important d'enfants et de parents déguisés pour l'occasion, a sillonné les rues de Siros en musique entre deux averses.

De retour à la Maison pour Tous de Siros, Monsieur Carnaval a été jugé et brûlé dans l'agréable cadre de la parcelle 482.

Ensuite ce fut la pause gourmande avec un goûter offert aux enfants et dégustation de délicieuses crêpes et merveilles préparées par les bénévoles de l'Association du Temps Libre. L'après-midi s'est achevée avec une « Boom » réservée aux enfants dans une ambiance très festive.

Les amateurs de Rugby n'avaient pas été oubliés puisqu'ils ont pu assister au match France Angleterre diffusé sur Téléviseur au Bayle. Une buvette avait également été installée pour l'occasion.



Un grand merci aux organisateurs et bénévoles. En effet ils n'ont pas ménagé leur peine et fait preuve

d'imagination en créant un M. Carnaval haut en couleurs. Grâce à eux ce Carnaval 2018 fut une réussite.

Les adhérents de l'association du temps libre sont déjà très engagés auprès de nos enfants. En effet, ils s'occupent bénévolement du temps périscolaire et proposent aux enfants du primaire diverses activités telles que l'aide aux devoirs, tennis, jardinage.

Nous préparons la kermesse qui se déroulera le 30 juin 2018, à Siros.

Pour cette occasion, enfants et enseignants nous préparent un spectacle qui réunira petits de maternelle et grands de l'élémentaire.

Ce jour-là aura lieu le tirage au sort de la grande tombola des écoles (un court-séjour au Puy du Fou ainsi que plus de 2500 euros de lots sont à gagner). L'argent collecté servira pour les futurs projets pédagogiques des enfants (matériel scolaire, livres, abonnement, sorties scolaires ...)

Co-présidentes : Cécile Ariza et Delphine Petit
Trésorière : Lydia André

Secrétaire : Cécile Mannevy
Contact asc.sirauss@gmail.com

ACCA (association communale de chasse agréée)

L'association de chasse est une activité de loisir ayant pour but la régulation des espèces prédatrices (renards, pies, corneilles, mustélidés et ragondins) et déprédatrices (sangliers, chevreuils).

Elle demande aux nombreux promeneurs et autres usagers de la nature de respecter le périmètre signalé par des panneaux (5 dimanches matin par an) lors des battues programmées et notifiées par voie de presse, ceci pour leur propre sécurité et pour la tranquillité des chasseurs. Il est particulièrement **dangereux** de voir surgir des VTT, des cavaliers, des joggeurs en plein milieu de la traque, alors que la prévention et l'information ont été faites en amont. Il reste aux usagers les 49 autres dimanches matin pour profiter de la nature. La chasse au chien d'arrêt du petit gibier, sédentaire (Faisans) ou de passage (palombes, grives et autres) n'est que de la responsabilité du quidam qui la pratique.

FESTIVAL LIBERTÉ ET CHANSON 19 et 20 octobre 2018.

Une salle multi activités pleine à craquer en 2017, il n'en fallait pas plus pour que le Comité des Fêtes décide de reconduire cette manifestation en 2018. Cette année donc nous proposons, toujours dans le même esprit de découverte et de qualité, une seconde édition en deux soirées.

Le vendredi soir, une « **veillée spectacle** » sur le thème « **La Chanson, Miroir de la Société** ». Avec des exemples illustrés, nous partirons, du début du 20^{ème} siècle à nos jours, à travers des œuvres musicales interprétées à l'écran par les artistes dont la majorité est à l'origine de ces chansons. Un spectacle de deux heures qui réservera certainement quelques surprises à certains d'entre vous.

Le samedi soir nous recevrons en concert

REMO GARY l'« Alchimiste des mots ».

"Auteur – compositeur – interprète mais aussi chanteur, diseur, conteur, souffleur de vers, Rémo Gary fait la part belle aux mots. Sans enluminure il les choisit, les manie jusqu'à en extraire la quintessence. Il chante les hommes, marins, poètes ou camarades, il fouille leur vie et sert la chanson. Les mots grouillent dans des textes où s'ébat un sens peu commun, remarquable même." (Chorus, les cahiers de la Chanson) Il nous emmènera vers "**Les Falaises de Bonifacio**". Pourquoi ? Venez, il vous l'expliquera !



En première partie deux jeunes femmes de 20 ans auteures-compositrices-interprètes:

ANNELISE et ALEXIA.

ANNELISE, Jeune auteure compositrice interprète, bercée par la chanson française depuis son enfance, elle puise son inspiration auprès des tisseuses et tisseurs de mots ayant accompagné son chemin d'artiste (Barbara, Anne Sylvestre, Morice Benin, Michèle Bernard...). Bien dans son époque, **ANNELISE** revendique cet héritage précieux du répertoire de la chanson à texte. Son premier EP "*Portrait*" illustre parfaitement l'univers poétique et sensible mais aussi, mature et exigeant, qu'elle défend. Portraits, d'une jeune femme, de souvenirs d'enfance, de rencontres inattendues. Portraits des choses de la vie, de détails touchants, évidents, indispensables, résonnant en chacun de nous.

Entrez dans l'univers d'**ALEXIA**, et laissez vous emporter vers ce Maroc dont elle porte les racines, de vent et de soleil. Ses mélodies jouent volontiers de volutes arabisantes et se parfument de belles invitations au voyage. A travers sa chanson, toujours accompagnée de son inséparable guitare, **ALEXIA** est une jeune femme représentative de la France d'aujourd'hui, qui aime faire rimer facile et agile. Son chant pose les questions que beaucoup d'entre nous se sont posées un jour ou l'autre. Et les réponses ... vous les avez certainement.

Entrées:

vendredi: libre participation

samedi, adultes: 15 € - enfants de moins de 12 ans: gratuit.

Réservations 06 70 63 54 04



Une nouvelle année de danse en ligne se clôture avec un voyage en bus à Toulouse pour l'AMERICAN DREAM avec nos adhérents.

Une sortie bien sympathique avec le concours de la plus grande ligne de country dancers, 750 personnes de différents départements étaient au rendez-vous et ont participé au repas et aux danses tout au long de la journée.

Les Eagle's country 117, après presque dix ans d'existence, ont décidé de renouveler le bureau.

La rentrée se fera en septembre : les cours se dérouleront comme d'habitude de 19 h à 22 h. Venez nous retrouver sur différents styles de musique, deux cours d'essai vous sont offerts.

Bel été à tous.

Le bureau des EAGLE'S.

Site <https://eaglescountry117.wordpress.com/>

La Ruche d'Aussevielle

Grand marché à la grange Margalide pour le solstice d'été !

Le 21 juin prochain, La Ruche d'Aussevielle organise un Grand marché pour fêter l'arrivée de l'été, avec plus de 30 producteurs locaux fermiers et artisans, la venue de l'épicerie nomade bio et locale, la Vrac Mobile, des dégustations, des découvertes, un « apéruche » aussi bien sûr... et une visite du Jardin Partagé de La Ruche d'Aussevielle. Le 21 juin, on vous promet un moment convivial pour découvrir ou redécouvrir les activités de notre association ! En effet, La Ruche d'Aussevielle, c'est bien sûr les marchés éphémères où une cinquantaine de producteurs locaux viennent distribuer une trentaine de paniers chaque semaine ... Une animation hebdomadaire très appréciée où l'on rencontre les producteurs, mais aussi ses voisins et amis, et où on partage un moment autour de la table des dégustations !



La Ruche d'Aussevielle, c'est aussi : une boîte à lire, un "Jardin Partagé" (au centre du village, derrière la grange) et les très créatifs "Petits Ateliers" du mercredi (dans la salle du Bayle de Siros), et plus récemment un partenariat avec un collectif denguinois pour développer des projets autour du développement durable et notamment un jardin à l'école du village... des activités bien sûr ouvertes à tous !

Informations et commandes sur www.laruchequiditoui.fr/6076 (Inscription gratuite et sans obligation d'achat) et entrée libre au marché tous les jeudis de 18h30 à la grange Margalide, 1 chemin de la Bristette (attention, pas de vente sur place).



Sylvie BERTHIE exerce la NATUROPATHIE et la MICROKINESITHERAPIE. **Micro kinésithérapie, Naturopathie et Bioénergie ACMOS** vont aider à rééquilibrer, dynamiser l'organisme et renforcer ses ressources naturelles en faisant appel à ses capacités d'auto-guérison. Sylvie BERTHIE vous reçoit sur rendez-vous au 1 chemin de la Serre à Aussevielle



tél. 06.73.35.92.19 [Facebook : Naturopathie Microkiné 64](https://www.facebook.com/naturopathie-microkiné-64) www.sylvie-berthie.fr

ARTISANS à AUSSEVIELLE

Pour nos prochains bulletins municipaux, nous vous proposons un encart publicitaire afin de vous faire connaître au sein de notre village.

Pour les professionnels intéressés, merci de faire parvenir votre plaquette sous format jpeg à la mairie.

NAISSANCES :

Félicitations

Le 9 janvier 2018 :

Lya Marie MACHADO

Le 18 février 2018 :

Alexandre, Eric, Jean-Claude DESSAINT

Le 17 mai :

Jeanne GAYER



Heureux Mariage

Le 20 janvier 2018 : PIERRE Bernard et RAZAFIARISEHENO RASOAZANANY Christine

Le 10 février 2018 : TURON Xavier et GORIN Mathilde

Le 19 février 2018 : GAUDET Stéphanie et DA COSTA Guillaume

Numéros d'urgence :

Numéros utiles :

Pompiers : 18

Samu : 15

Police, gendarmerie : 17

SOS Médecin : 36 24

Pharmacie de garde : 3915

Allô Enfance en Danger : 119

SOS femmes battues : 3919

ERDF Branchements et Raccordements :

Contact :

Pour tous clients de puissance < à 36 Kva :

ERDF Accueil Raccordement Electricité

5 Avenue Alsace Lorraine BP 549 65005 TARBES Cedex

Pour les particuliers : Tél : 09 69 32 18 69

Pour les professionnels : Tél. 09 69 32 18 70

Consommateurs : erdf-are-qs@erdfdistribution.fr

Producteurs : erdf-areprod-inf36-aqs@erdfdistribution.fr

ONCES (office national de la chasse et de la faune sauvage) :

Permanences : 05 59 98 25 77 - : 05 59 98 25 78

Mairie : (animaux trouvés-écrasés..)

Horaires d'utilisation des appareils à moteurs thermiques ou électriques, notamment l'usage des tondeuses.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h00

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : 15h00 - 17h00

Mardi : 10h00 - 12h00

Jeudi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 13h30 - 16h00